

Compte rendu de la réunion des formateurs du 14/05/2024

14 personnes présentes.

Jean-Pierre indique que le Forum des associations dans le 14ème est fixé au 14 septembre 2024. Pour les autres arrondissements, la date n'est pas encore fixée.

Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP)

Jean-Pierre rend compte de la réunion du 13/05/2024 avec le responsable du projet.

Ramage a indiqué, le cas échéant, pouvoir souscrire au projet à condition que notre participation se limite à de l'accompagnement individuel en informatique et non à de l'aide aux formalités administratives (accès aux services de la Caf, assurance maladie etc..) qui sont souvent demandées. Les séances seraient limitées à 1H30 par bloc de 3 à 4 sur le même thème avec 3 ou 4 formateurs et 6 à 8 apprenants.

Ramage a proposé d'intervenir le mardi après midi.

La communication serait faite par la RIVP et l'offre présentée aux locataires HLM du 16ème qui doivent choisir entre 3 projets : reverdir la résidence, organiser du troc, du yoga ou de l'informatique.

Le budget participatif de la ville de Paris est de 150000€ dont 25000€ pour la résidence.

Le choix étant fait par les locataires, le projet sera présenté en juin pour une mise en œuvre en octobre.

Le local prévu est actuellement en rénovation. Les intéressés devront disposer de leurs matériels informatiques.

Les séances seraient rémunérées pour Ramage à hauteur de 100€ représentant à peu près 1200€ par an.

Jean-Pierre demande aux formateurs lesquels seraient intéressés.

Après échanges, il apparaît que des séances distinctes devraient être organisées selon le matériel : ordinateurs, tablette, smartphone.

Robert, Sophie, Bruno, Jean-Michel, Michel se proposent pour participer au projet. D'autres notamment parmi les absents d'aujourd'hui pourraient aussi adhérer au projet.

Les discussions avec la RIVP vont donc se poursuivre.

Suite de l'Assemblée Générale du 24 mai 2024

Jean-Pierre indique que Genevieve a rédigé le projet de procès verbal dont il a rectifié légèrement la présentation pour l'harmoniser avec les autres documents présentés.

Genevieve précise que pour sa diffusion 2 questions se posent quant :

- aux destinataires (tous les adhérents, les formateurs, les présents à l'Assemblée, les seuls membres du Conseil d'administration),
- aux moyens (envoi papier, courriels, publication sur le site Ramage) .

Après échanges, il est décidé :

- de l'envoyer (9 pages) par mail aux membres du Conseil d'administration,
- de le publier (7pages sans les tableaux numériques) sur le site Ramage dans la rubrique «Actualités»,
- de le mettre en intégralité sur le site dans la partie privée accessible par code

Jean-Pierre demande à Genevieve de préparer avec lui, mardi prochain au matin, l'envoi, par internet aux autorités et Journal Officiel, de la modification prévue du statut.

Genevieve propose que Frédéric qui a participé à la réunion sur les modifications se joigne à eux .

Frédéric donne son accord .

Bulletin d'adhésion

Il est proposé une nouvelle version du bulletin avec la mention au RGPD pour les données personnelles ainsi qu'un bulletin pour ceux qui changent d'adresse en cours d'année.

Ceux-ci sont actés.

Acquisition d'un iPad par Ramage

Michel estime qu'il serait intéressant que Ramage puisse disposer d'une tablette iPad qui serait destinée à la formation des bénévoles sur matériel Apple.

A l'unanimité cette proposition est acceptée.

Bruno est chargé de procéder à cet achat.

Les prochaines séances sont fixées au 4 juin et 18 juin 2024 . A l'issue de cette dernière, il est décidé d'organiser un déjeuner convivial des formateurs.

Fin de la séance à 12H.